



LA CONDUITE DU CHRETIEN

Matthieu 5 :17-48

INTRODUCTION : GUERRE OU PAIX ? Versets 21 à 26

Matthieu 5 : 20 « *Car, je vous le dis, si votre justice ne surpasse celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.* »

Jésus évoque le sort des Scribes et des Pharisiens. Les scribes étaient ce que nous appellerions des notaires aujourd'hui. Certains s'occupaient principalement d'affaires civiles. D'autres plus particulièrement d'affaires religieuses et spirituelles. Ils étaient scrupuleux des textes. Les Pharisiens quant à eux, étaient des prêtres. Stricts, ils désiraient restaurer en Israël un judaïsme pur. Pharisien veut dire « séparé » Ces deux groupes de personnes étaient l'élite de la société, l'élite de la morale, l'élite de la religion. Et Christ implicitement dit : ils n'entreront pas dans le royaume de Dieu ; et si nous ne les dépassons pas, nous n'irons pas non plus. Impressionnant ! Déclaration lourde de conséquences... La plupart des personnes pensent qu'elles seront sauvées " parce qu'elles n'ont pas tué, n'ont pas fait de crimes ".

La question n'est pas de savoir comment nous voyons notre salut, mais comment notre justice est vue du côté de Dieu. L'homme naît séparé de Dieu. Il est pêcheur, et la seule possibilité pour accéder à Dieu, c'est la sainteté absolue.

Ainsi pour les Juifs de l'époque qui pensaient que l'on ne pouvait pas être plus justes aux yeux de Dieu que leurs chefs religieux, Jésus leur dit qu'ils doivent les surpasser pour pouvoir avoir droit de cité dans le royaume de Dieu. Le problème des Pharisiens et des scribes était qu'ils pensaient sincèrement que leur pratique de leur religion et leur souci d'interprétation de la loi les rendaient agréables et justes aux yeux de Dieu. Ils étaient inconscients et insouciant de ce qu'ils pouvaient être entièrement dans l'erreur et aussi perdus que ceux qui vivaient sans religion. Le même problème touche les personnes aujourd'hui qui espèrent que Dieu les acceptera en raison de leurs pratiques religieuses et rituelles et le bien qu'elles font.

Faire le bien, c'est normal, en aucun cas méritoire. On ne s'acquittera jamais d'une dette aussi vaste que celle de nos vies de péché devant un Dieu saint. Dieu regarde la justice que nous pourrions acquérir par nous-mêmes et il déclare : c'est insuffisant. Cela ne règle pas la question de nos péchés, cela ne paye pas suffisamment pour les compenser... En parlant de ses compatriotes, l'apôtre Paul écrit **Romains 10 :3** « *En ignorant la justice de Dieu et en cherchant à établir leur propre justice, ils ne se sont pas soumis à la justice de Dieu* ». Ce n'est donc pas là où l'on croit trouver la justice qu'on la trouvera, mais là où Dieu dit qu'elle se trouve !

Dieu réclame avant toute chose un cœur pénitent et repentant, ayant un profond désir de Le connaître et qui soit assez humble pour reconnaître sa vraie nature devant Lui. Nous devons ainsi examiner notre cœur devant le Seigneur et ne pas penser que la fréquentation d'une église, la lecture de la bible ou toute autre chose nous rend juste aux yeux de Dieu, ce qui compte c'est la réalité de notre relation avec Dieu, notre communion avec Dieu. N'oublions pas que notre raison d'être est de chercher à glorifier Dieu dans notre vie et ne nous cachons pas derrière une certaine suffisance, une capacité à masquer notre vraie situation aux yeux de nos frères et sœurs, et ne soyons pas satisfaits de nous-mêmes.

La personne qui est juste aux yeux de Dieu est celle qui se repent de sa manière de vivre, de ses péchés et qui regarde à Jésus, acceptant de se reconnaître coupable et que seul Jésus peut Lui pardonner, venir vivre en lui et par Sa présence le rendre juste aux yeux de Dieu.

Chaque personne qui est véritablement en Christ, née de nouveau, une nouvelle création, enfant du royaume des cieux a dû venir à Christ avec les attitudes décrites ici :

Avec un esprit brisé, en menant deuil sur son état de péché ; avec douceur et humilité devant le Dieu trois fois saint, avec une faim et une soif insatiable de justice, à la recherche de la miséricorde, la compassion et disposé à l'accorder aux autres ; avec le désir d'être pur de cœur et de connaître la paix avec Dieu et de la vivre. Toutes ces dispositions de cœur et attitudes étaient présentes en entrant dans le royaume spirituel. Ces attitudes de cœur et choix d'intention manifestent que nous sommes revêtus de la justice de Christ et ces choses doivent progresser et devenir des caractéristiques dominantes de nos vies dans le royaume auquel nous appartenons désormais.

Dieu a déterminé qu'il n'y avait un seul moyen pour que l'homme puisse être justifié : par sa grâce, par le moyen de la foi/la confiance. **Ephésiens 2 : 8** « *C'est par la grâce que vous êtes sauvés...par le moyen de la foi.* »

Tite 3 : 4-7 « *Mais lorsque la bonté de Dieu notre Sauveur et son amour pour les hommes ont été manifestés, il nous a sauvés, non parce que nous aurions fait des œuvres de justice mais en vertu de sa propre miséricorde — par le bain de la régénération et le renouvellement du Saint-Esprit ; il l'a répandu sur nous avec abondance par Jésus-Christ notre Sauveur, afin que justifiés par sa grâce, nous devenions héritiers dans l'espérance de la vie éternelle. Cette parole est certaine.* »

Jésus va, dans le reste de ce chapitre 5 de Matthieu, prendre six exemples de la loi, donner l'interprétation correcte et la comparer à l'enseignement que donnent d'habitude les scribes et les pharisiens. Jésus va nous montrer par ces exemples comment notre justice peut surpasser celle des scribes et des pharisiens, et nous donner le sens de la justice qui peut nous permettre l'accès au royaume des cieux. Christ pousse l'exigence de la Loi bien au-delà de l'acte, jusqu'à l'attitude et l'intention.

PREMIER EXEMPLE DE LA LOI : ATTITUDE RECONCILIANTE

Matt 5 : 21-16 « *Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras pas de meurtre, celui qui commet un meurtre sera passible du jugement. Mais moi, je vous dis : Quiconque se met en colère contre son frère sera passible du jugement. Celui qui dira à son frère : Raca ! sera justiciable du sanhédrin. Celui qui lui dira : Insensé ! sera passible de la géhenne du feu. Si donc tu présentes ton offrande à l'autel, et que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère, puis viens présenter ton offrande. Arrange-toi promptement avec ton adversaire, pendant que tu es encore en chemin avec lui, de peur que l'adversaire ne te livre au juge, le juge au garde, et*

que tu ne sois mis en prison. En vérité je te le dis, tu ne sortiras point de là que tu n'aies payé jusqu'au dernier centime. »

Les scribes et les pharisiens, selon la loi rabbinique qui leur avait été transmise, déclaraient : si je ne commets pas de meurtre, je suis donc juste et de ce fait j'entrerai dans le royaume des cieux. Faux, dit Jésus. Votre justice doit surpasser, être supérieure à celle-là ! Puis il donne un enseignement dévastateur qui les affecte de trois manières, à trois niveaux. Ce que Jésus leur déclare vient briser toutes leurs conceptions et illusions confortables que, juste parce qu'ils ne commettaient pas de meurtre ils étaient saints, justes aux yeux des Dieu et des hommes. Leurs conceptions et illusions viennent se briser sur le récif de la vérité. Les paroles du Seigneur nous affectent tous également, tout comme les spécialistes de la loi dans notre récit, et ce à trois niveaux différents :

Premièrement : les paroles de Jésus affectent leur perception d'eux-mêmes.

Deuxièmement : les paroles Jésus affectent leur perception de Dieu.

Troisièmement : les paroles de Jésus affectent leur perception des autres.

I. LA PERCEPTION DE SOI : SA PROPRE JUSTICE Matt 5 : 21-22

Premièrement, les paroles de Jésus affectent leur autojustification, leur propre justice qui était fondé sur la loi rabbinique à laquelle ils adhéraient : *Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens*

Jésus se réfère non à la loi donnée par Dieu à travers Moïse, mais de la tradition rabbinique. Les anciens est le terme utilisé pour les rabbins et de leur enseignement contenu dans le **Talmud** (hébreu : « étude ») qui est l'un des textes fondamentaux du judaïsme rabbinique et la base de sa Halakha (« Loi »).

Jésus leur dit en somme : votre système du judaïsme, votre système traditionnel rabbinique vous enseigne que : **Matt 5 : 21** « *Tu ne commettras pas de meurtre. Si quelqu'un a commis un meurtre, il en répondra devant le tribunal et sera condamné* ». C'est cette tradition-là qui vous a été inculquée, transmise.

Le fondement de cet enseignement est biblique : **Tu ne commettras pas de meurtre**. Cela vient de la Torah, le livre de l'Exode chapitre 20, de la seconde tablette de la loi.

De plus, si quelqu'un a commis un meurtre...il sera condamné à mort. Cela aussi est selon ta loi donnée par Dieu à travers Moïse dans **Nombres 35 : 30** « *Toutes les fois qu'un meurtre aura été commis, c'est seulement sur la déposition de plusieurs témoins que le meurtrier sera mis à mort. La déclaration d'un seul témoin n'est pas suffisante pour prononcer une condamnation à la peine capitale* ».

Là aussi, l'enseignement rabbinique prenait appui sur les Ecritures. Mais le point que Jésus souligne c'est que cela ne va pas assez loin. Ce qui est dit est vrai, mais il y a plus. Vous avez pris une partie de la loi divine, vous l'avez interprétée partiellement pour ensuite vous satisfaire de l'observer telle quel tout en vous justifiant, vous félicitant de l'avoir accomplie.

Mais il y a un problème avec votre loi rabbinique, déclare le Seigneur : **Tu ne commettras pas de meurtre. Si quelqu'un a commis un meurtre, il en répondra devant le tribunal et sera condamné**. Quel est le problème ? **Il en répondra devant le tribunal**. Ce que le Seigneur souligne c'est que leur interprétation du sixième commandement du décalogue est complètement réductrice, car elle occulte complètement Dieu. Si tu commets un meurtre tu auras des démêlés avec la justice, un tribunal humain.

Qu'en est-il de Dieu, de la sainteté de son caractère ? Eh bien, cela n'entre même pas dans l'équation. Dieu n'est même pas mentionné, ni son juste jugement à lui.

Rien n'est pris en compte par rapport aux intentions du cœur, les attitudes intérieures. Et parce qu'ils ne commettaient pas d'acte meurtrier – je n'ai tué personne – un acte qui les conduirait devant le tribunal, ils se déclaraient justes, parfaitement satisfaits d'eux-mêmes, croyant être justifiés et méritoires devant Dieu. Jésus déclare : vous avez et vous suivez une interprétation très superficielle de la loi divine, mais cela ne va pas assez loin.

Ils ont négligé le reste de l'A.T :

1 Rois 8 : 39 « *tu agiras et tu rendras à chacun selon ses voies, parce que toi seul tu connais le cœur de tous les humains.* »

Psaume 7 : 9 « *Que la malice des méchants prenne fin, je te prie, et affermis le juste, toi, le Dieu juste, qui sondes les cœurs et les reins.* »

Proverbes 21 : 2 « *Un homme croit que tout ce qu'il fait est juste, mais c'est l'Eternel qui apprécie les motivations.* »

En d'autres termes, la partie de la loi de Dieu qu'ils avaient évacuée est celle du cœur, la partie intérieure de l'homme : les attitudes, les postures du cœur et les choix d'intention. Il n'est pas juste suffisant de ne pas commettre de meurtre.

Vous avez réduit la portée de ce commandement à un tribunal humain...vous avez réduit la portée de ce commandement à un simple acte meurtrier.

C'est pourquoi le Seigneur ajoute ceci : ***Mais moi, je vous dis*** : Laissez-moi vous dire ce que signifie réellement le sixième commandement : ***Quiconque se met en colère contre son frère sera passible du jugement. Celui qui dira à son frère : Raca !*** (c'est une parole méprisante, un terme injurieux qui signifie en araméen tête vide, une insulte grossière de dénigrement et de mépris) ***sera justiciable du sanhédrin. Celui qui lui dira : Insensé !*** (c'est une parole de rancune, qui signifie imbécile, il désigne le fou, le malade mental, qui ne devrait plus vivre ; traiter quelqu'un d'insensé, c'est donc souhaiter qu'il soit mort. Il arrive aujourd'hui que des belligérants se maudissent et en appellent à Dieu pour « damner » leur adversaire) ***Celui qui lui dira : Insensé ! sera passible de la géhenne du feu.***

Il ne s'agit pas simplement du problème de commettre un acte de meurtrier, mais du problème de la colère et de la haine dans vos cœurs. Vous ne pouvez vous justifier en raison du fait que vous n'avez jamais tué personne, car s'il y a de la haine dans votre cœur envers votre prochain, c'est comme si vous étiez des meurtriers.

Cette conception des scribes et des pharisiens nous est que trop familière. On se dit : c'est horrible de voir ces gens qui prennent la vie des autres par un acte violent, barbare. Jamais je ne pourrai faire une telle chose. Et pourtant, il nous arrive de nous mettre en colère contre quelqu'un et de nourrir toutes sortes de sentiments à l'encontre de cette personne. Cette colère nous conduit à dénigrer l'autre personne, de la mépriser, de se moquer d'elle, de nourrir du ressentiment et de l'amertume envers elle, de refuser de se réconcilier avec elle. Le Seigneur déclare : tout cela est la même chose que le meurtre. Pour quelle raison ? Parce que Dieu regarde au cœur de l'individu et non aux prétentions et apparences pieuses.

Ainsi, lorsque Jésus déclare : « ***Mais moi je vous dis*** » il balaie d'un revers de la main toute la fioriture rabbinique religieuse d'autojustification. Jésus dit en somme : qui est un meurtrier ? Je vous le dis : c'est celui

qui se met en colère contre son frère, sa sœur, son prochain ; c'est celui qui méprise son frère, sa sœur, son frère, sa sœur, son prochain ; c'est celui qui maudit son frère, sa sœur, son prochain.

Ainsi, le Seigneur Jésus s'attaque au péché de la colère, au péché du mépris et au péché de maudire, détruisant de ce fait toute prétention de justice.

La colère est la racine du meurtre et selon Jésus, la colère et le meurtre méritent le même jugement. Au verset 22, Jésus souligne ce fait : vous courrez le danger de comparaître devant le juge ; vous courrez le danger d'être jugé par le Conseil supérieur ; vous courrez le danger de la terrible punition de Dieu.

Ce que Dieu juge, c'est ce qui se passe dans le cœur de l'homme, la disposition intérieure et non pas juste ses actions visibles

1 Jean 3 : 14-15 « Nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie, parce que nous aimons les frères. Celui qui n'aime pas demeure dans la mort. » Cette déclaration a d'autant plus de poids qu'elle se relie d'emblée avec les paroles les plus fortes de l'évangile. En **Jean 5 : 24** le Seigneur Lui-même utilisait la même expression de la fin de la phrase, sans y mettre l'emphase du « nous » et en s'adressant au croyant individuellement **« En vérité, en vérité, je vous dis que celui qui entend ma parole et qui croit celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle et ne vient pas en jugement, mais il est passé de la mort à la vie. »**

Oui, car un véritable chrétien, un enfant du royaume de la lumière, est animé par l'amour de Dieu en lui. Il n'est pas parfait, mais l'orientation de sa vie, son mode de vie est caractérisé par l'amour.

Ce sera une disposition de cœur rempli de compassion et d'amour et non de haine et mépris pour les frères et sœurs en Christ et les âmes perdues. Ce sera une disposition d'humble service envers les autres et non de se servir des autres en leur imposant des exigences abusives. Ce sera le désir aimant de secourir et aider ceux qui peinent et qui sont dans le besoin et non de leur faire du mal. Ce sera l'acte aimant de soutenir et élever les autres et non de les abaisser, les écraser.

Si une personne n'aime pas le peuple de Dieu et manifeste son animosité et fuit tout contact, qu'est-ce que cela met en évidence ? Que cette personne est encore dans les ténèbres, quelque soit ses prétentions du contraire. Aucun changement ni transformation n'a eu lieu, aucune œuvre de régénération par Dieu dans le cœur.

C'est pourquoi l'apôtre pose comme un axiome de la foi véritable que ***Celui qui n'aime pas demeure dans la mort.*** Quelle conclusion solennelle ! Il n'y a pas de vie et on ne sort pas de la mort, si l'on n'aime pas les enfants de Dieu, ceux qui sont en Christ et qui pratiquent sa justice. L'apôtre prend l'individu sur la base de ce qu'il professe, et énonce que ***Celui qui n'aime pas demeure dans la mort,*** ce qui prouve qu'il n'est pas véritablement un frère, justement à cause de cette haine. Remarquez l'acuité de son langage. Il ne dit pas simplement qu'il est mort, mais qu'il demeure dans la mort. Quoi qu'il puisse professer, il est toujours mort spirituellement, et il demeure dans la mort. La preuve est qu'il n'a jamais aimé celui qu'il a été appelé à aimer en tant que membre de la famille de Dieu. Il n'a pas d'amour, mais il doit en avoir s'il possède la vie de Christ dans son âme.

Au verset 15, l'apôtre fait ensuite une déclaration encore plus forte : ***Quiconque a de la haine pour son frère est un meurtrier,***

Il accentue sa sévérité. Il ne s'agit plus simplement de quelqu'un qui n'aime pas, mais d'une haine positive en action. Cette sorte de personne est outrageuse dans sa conduite, trahit sa haine par ses attitudes et ses paroles déplacées, et est appelé un « meurtrier ». L'apôtre descend ici à la racine des choses. Dieu discerne ce qu'il y a dans le cœur de chacun et le verdict qu'il rend est le suivant : ***Et vous savez qu'aucun meurtrier n'a***

la vie éternelle demeurant en lui. C'est carrément à l'opposé de Christ, et cela correspond étroitement au diable. Car qu'est-ce qui ressemble le plus à notre adversaire, lui qui est menteur et meurtrier dès le commencement ?

Notre texte ne nous dit pas que si une personne commet un meurtre qu'elle ne peut pas être sauvée. Ce qui est dit ici c'est que celui qui demeure dans la mort spirituelle n'est pas né de nouveau. Il ne s'agit pas de qui peut être sauvé mais de ceux qui le sont et qui le manifestent par l'amour agissant de Dieu en eux. Et les personnes qui ne manifestent pas l'amour de Dieu versé dans le cœur en vertu de l'Esprit sont comme Caïn – ils sont du Malin.

II. LA PERCEPTION DE DIEU : L'ADORATION Matt 5 :23-24

Deuxièmement, les paroles de Jésus ont un autre effet : elles affectent leur adoration de Dieu, car l'adoration primait avant tout dans la vie des scribes et pharisiens. Ils étaient constamment au Temple, adorant Dieu, offrant des sacrifices, de ce fait, selon eux, ils accomplissaient parfaitement la Loi. Mais Jésus condamne leur adoration.

v. 23 : **Si donc...** ainsi... du fait que Dieu est concerné de ce qui se trame dans le cœur de l'individu, soucieux des attitudes envers le prochain, de quelle manière nous pensons de l'autre et de la façon dont on lui parle et qu'on le traite...

Matt 5 :23 « Si donc tu présentes ton offrande à l'autel, et que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère, puis viens présenter ton offrande. »

En d'autres termes, la réconciliation avec le frère, la sœur, le prochain, doit précéder l'adoration de Dieu. C'est un point très important et il est important que chacun de nous nous prenions toute la mesure de ce principe, de cette vérité.

Si donc tu présentes ton offrande à l'autel... Les juifs avaient conscience des conditions pour adorer Dieu. L'idée de sacrifice était évidente. Si un homme commettait un péché, cela engendrait une rupture dans sa relation et communion avec Dieu. Le remède : un cœur contrit et brisé, repentant et la confession de la transgression. Et pour manifester cette attitude de cœur, l'individu en question apportait une offrande, un sacrifice de sang. Mais le sacrifice n'était que le symbole d'un cœur repentant et obéissant.

1 Samuel 15 : 22 « Les holocaustes et les sacrifices font-ils autant plaisir à l'Eternel que l'obéissance à ses ordres ? Non ! Car l'obéissance est préférable aux sacrifices, la soumission vaut mieux que la graisse des béliers. »

Verset 23 poursuit « **Et que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi.** » Que déclare le Seigneur ? Que nous avons des frères et des sœurs dans la foi. Et ici, il s'agit d'un frère qui a quelque chose contre nous. Que faire alors ? Laisse ton offrande, laisse ton adoration de Dieu. Ne l'apporte pas jusqu'à ce que tout soit réglé entre toi et ton frère, entre toi et ta sœur. Ce n'est pas nouveau ? Cela a toujours été l'exigence de Dieu pour ceux qui l'adorent.

Mais notons la fin de cette phrase « **ton frère a quelque chose contre toi** ». Ce n'est pas que l'on soit en colère soi-même, mais que quelqu'un est en colère contre nous. Et l'implication c'est que celui qui vient adorer Dieu, apporter son offrande, a provoqué la colère ou contribué à la colère d'un frère, d'une sœur.

Au verset 22 Jésus déclare que si tu es en colère contre ton frère, tu es en danger du jugement divin. Ici, au verset 23 il déclare que si quelqu'un est en colère contre toi, alors Dieu ne veut pas de ton adoration. Va d'abord te réconcilier avec lui (ou elle !).

Le Seigneur nous dit : ne cherchez pas à m'adorer à moins d'être réconcilié avec ton frère, avec ta sœur. Vous ne pouvez pas vous approcher de moi dans un tel état d'esprit. Vous êtes indignes de la communion spirituelle avec Moi et avec mon peuple. Vous êtes dans un état de péché aggravé, vous ne pouvez être en bénédiction aux autres...vous n'êtes pas acceptables à mes yeux.

Dieu ne veut pas que je sois en colère contre quelqu'un et il ne veut pas que quelqu'un soit en colère avec moi. Car cela me place moi-même ainsi que le frère ou la sœur, tenez vous bien, dans la catégorie des quoi ? Des meurtriers !

Si nous désirons adorer Dieu en esprit et en vérité, étoffer notre adoration de Dieu et élever notre adoration sur le plan spirituel, alors chacun de nous qui avons une dent contre quelqu'un, ou bien qui ont conscience que quelqu'un a une dent contre nous – nous devons nous abstenir de prier et de louer Dieu jusqu'à ce que tout soit réglé. C'est fort, n'est-ce pas ?

Vous savez, chaque Dimanche il y a ceux qui viennent ici, peut-être des conjoints, des enfants ou parents, ou bien un frère, une sœur, qui se sont disputés ou qui se sont mal-parlés et qui nourrissent de l'amertume ou bien un certain dédain, mépris, indifférence, de la colère l'un envers l'autre. Dieu n'a rien à faire avec la louange et l'adoration provenant de tels cœurs. Avec une telle disposition intérieure, Dieu nous dit : allez-vous-en ! Vous n'avez rien à m'offrir. Votre adoration hypocrite ne m'intéresse pas. C'est une supercherie !

Psaume 66 :18 déclare « *Si j'avais gardé dans mon cœur des intentions coupables, Dieu ne m'aurait pas écouté.* »

Ainsi les paroles de Jésus sont dévastatrices et affectent notre perception de notre propre justice ainsi que notre perception de Dieu, notre adoration de Lui.

III. LA PERCEPTION DES AUTRES - Matt 5 : 25 - 26

Troisièmement : les paroles de Jésus affectent notre perception des autres. Les versets 23 et 24 nous ont déjà introduit ce principe pour nous, mais ici aux versets 25 & 26, il nous donne un exemple spécifique.

Vous avez laissé votre offrande, c'est bien, mais maintenant voici ce qu'il faut faire :

Matthieu 5 : 25-26 « *Arrange-toi promptement avec ton adversaire, pendant que tu es encore en chemin avec lui, de peur que l'adversaire ne te livre au juge, le juge au garde, et que tu ne sois mis en prison. En vérité je te le dis, tu ne sortiras point de là que tu n'aies payé jusqu'au dernier centime.* »

Ainsi, l'exhortation est d'agir immédiatement pour régler le problème. Vous ne pouvez adorer Dieu en esprit et en vérité à moins que vos rapports les uns avec les autres ne soit au beau fixe, réglés, rendues justes.

La communion avec les frères et sœurs en Christ, avec les membres de notre propre famille qui sont chrétiens est le reflet direct de cette communion avec Dieu. Faisons simplement l'inventaire de nos cœurs.

Y-a-t-il un frère ou une sœur à qui nous n'adressons même pas la parole ou une situation conflictuelle qui nous sépare ? Un membre de notre famille spirituelle contre qui nous avons des griefs et à qui nous refusons le pardon ? Refusons-nous notre communion avec des frères et sœurs en Christ pour x raison ?

Si oui, selon l'autorité de ces textes que nous venons de lire, il y a quelque chose qui cloche dans notre relation avec le Seigneur. Notre refus ou manque de communion avec les frères et sœurs de la famille de Dieu n'est pas du fait de l'action du Seigneur. Cela vient de nous. Et il faut rectifier cela, immédiatement, au plus vite.

Cette image, illustration concernant la réconciliation, est tirée d'une coutume usuelle de la vie quotidienne en ce temps-là.

Le Seigneur fait allusion à un litige entre deux parties, et Il s'appuie sur la loi romaine en vigueur en Israël à l'époque. Si quelqu'un devait quelque chose à autrui, le créancier avait la possibilité de contraindre son débiteur d'aller au tribunal avec lui, autrement dit de « le livrer au juge ». Si le juge le reconnaissait coupable, le débiteur était mis en prison, et y restait jusqu'à ce qu'il ait entièrement acquitté la dette. Mais inversement, l'accusé avait aussi la possibilité d'échapper à la peine en s'arrangeant avec l'accusateur, en se mettant d'accord avec lui pendant qu'ils étaient en chemin vers le tribunal. Si l'accusé n'avait pas recours à cette opportunité, celle-ci était définitivement perdue dès qu'il avait franchi le seuil du tribunal. L'affaire lui échappait des mains, et même des mains des deux parties, et devenait désormais l'affaire de la justice.

À partir de ce moment la dette était considérée comme un délit contre l'état, qui ne pouvait être ni excusé ni réglé par un compromis. Une fois que le débiteur avait reçu une assignation, la seule occasion de régler l'affaire avec le créancier se situait dans la courte durée de temps quand ils allaient au tribunal.

Qu'est-ce que le Seigneur veut nous dire à travers cette illustration, image ? Dans un sens général, Il veut d'abord nous dire ceci : l'homme doit profiter du temps que la grâce de Dieu lui accorde sur cette terre pour se mettre en règle avec Dieu. S'il ne le fait pas, le jugement suivra. C'est l'état des affaires de tout homme, simple mais solennel. Le Seigneur emploie ici un langage figuré : avant qu'il ne soit trop tard, il faut saisir l'occasion offerte de se réconcilier paisiblement avec sa partie adverse, même si d'abord on n'en a pas envie. Le temps de la réconciliation est « compté ». Celui qui refuse la réconciliation en portera les conséquences car Dieu interviendra en jugement.

Dans cette illustration, cette image, le Seigneur part du fait que l'accusé est coupable, et qu'une réconciliation est nécessaire pour le débiteur. C'est en effet l'homme pécheur qui doit être réconcilié avec Dieu, et ce n'est pas Dieu qui doit être réconcilié avec l'homme. Car Dieu n'est pas l'ennemi de l'homme, Il n'est pas contre lui. Mais c'est l'homme qui vit en inimitié et en révolte contre Dieu. C'est pour cela qu'il a besoin de la réconciliation avec Dieu.

Romains 5 : 10 « Car si, lorsque nous étions ennemis, nous avons été réconciliés avec Dieu par la mort de son Fils, à bien plus forte raison, étant réconciliés, serons-nous sauvés par sa vie. »

Colossiens 1 : 22 « Et vous, qui étiez autrefois étrangers et ennemis par vos pensées et par vos œuvres mauvaises, il vous a maintenant réconciliés par la mort dans le corps de sa chair, pour vous faire paraître devant lui saints, sans défaut et sans reproche. »

CONCLUSION

Jésus cherche à confronter ses auditeurs et auditrices, les scribes, les pharisiens, les gens bien-pensants, les pieux et religieux que personne ne peut se tenir devant Dieu par ses propres mérites, sa propre justice. Il faut qu'il fléchisse le genou devant celui qui les réconcilie avec Dieu, revêtus de sa justice.

Nous ne méritons que le jugement de Dieu, le salaire de péché qui est la mort spirituelle éternelle. Christ a payé ce salaire à notre place. Il a pris sur lui nos péchés, tous, meurtriers coupables que nous sommes pour nous offrir sa vie et le don de sa justice. C'est cela la portée de l'Évangile !

Dieu a toutes les raisons d'être en colère avec nous. Il a toutes les raisons de nous haïr justement. Il a toutes les raisons de nous maudire justement. Il a toutes les raisons de nous éloigner de lui en tant que meurtriers. Mais malgré ce que nous sommes, malgré ce que nous étions, il nous a aimé, il nous a pardonné, il a payé notre dette du péché, et merveille des merveilles, il nous a réconciliées avec lui dans son royaume éternel parce qu'il désirait communier avec nous, partager sa vie avec nous ? N'est-ce pas remarquable, incroyable ?

Alors, écoutons bien ceci : si le Dieu parfaitement saint peut ainsi désirer être réconcilié à de vils meurtriers comme nous, pouvons-nous trouver dans nos cœurs le même désir d'être réconciliés avec nos frères et sœurs ? Le Seigneur nous est offert en tant que modèle à imiter.